Le PPCM vous annonce la **sixième** édition des 12 h de tennis de table

Date à retenir, le samedi 31 mars 2018





En hommage à Claude Ringlet et Michel Goosse, grands artisans du PPCM, trop tôt disparus.

Beaucoup d'entre vous les ont bien connus tant au niveau du PPCM qu'au niveau du comité provincial luxembourgeois.

Autorisation provinciale n° 2017-2018-18.

Samedi 31 mars 2018 de 8h30 à 20h30 (présence indispensable à 8h00 – début à 8h30 précises)

- La compétition se joue par poules, sur 9 tables
- Les matches se jouent en deux sets secs s'arrêtant à 11, avec application des points handicap officiels.
- L'avancement de la compétition nous dira combien de tours seront organisés et nous terminerons par des 1/8 ou 1/4 de finale avec les 16 ou 8 joueurs comptant le plus de points (1 pt par set gagné, pondéré par le nombre de matches joués). Un joueur qui abandonne ne sera pas repris dans le classement.
- A partir des 1/8 ou 1/4 de finale, les matchs se joueront en 3 sets gagnants et deux points d'écart, toujours avec application du handicap
- S'ils le désirent, les joueurs classés de 17 à 32 ou de 9 à 16 (selon la formule prise ci-dessus, soit 1/8 ou 1/4) pourront également jouer un tournoi de consolation.
- Remise des prix (150 € au vainqueur + trophée challenge pour 1 an et réduction du trophée; 100 € au finaliste et coupe et 50 € aux demi-finalistes et coupe + très beaux lots en nature pour les suivants) et barbecue dès 21h00.
- PAF: 25 € (15 pour les 12 ans et -) barbecue compris
 - 15 € (10) euros pour les 12 h sans barbecue
 - 15 € (10) euros pour le barbecue seul
- Inscriptions (n'oubliez pas de préciser si barbecue ou pas) il ne sera pas tenu compte des inscriptions sur facebook par un simple « je participe », uniquement par mp à Luc Ringlet ou mieux par mail à lucringlet@skynet.be ou 0499/355591 pour le jeudi 29 mars au plus tard (attention précisez votre classement, aussi si vous jouez uniquement à l'ouvrière, et le classement lors de l'arrêt de compétition pour les joueurs actuellement inactifs).





























Avec le soutien de la Province de Luxembourg, du SPW Infrasports, de la Ville de Marche-en-Famenne. et bien entendu de nos fidèles sponsors

> Clic droit puis ouvrir le lien hypertexte